

# Lettre d'information SAEN

Flash Info du 8 janvier 2024



Chères et chers collègues,

Le comité du SAEN vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2024, en vous souhaitant une excellente santé ainsi que plaisir et réussite dans votre activité professionnelle. Et pour bien commencer, voici quelques nouvelles de votre syndicat !

## a) Lancement des Assises de l'école neuchâteloise.

«Le Département de la formation, de la digitalisation et des sports lance les Assises de l'école neuchâteloise. Durant plus d'une année, un important travail de réflexion réunissant les acteurs et actrices-clés dans le monde de l'éducation sera mené. Il s'agira d'imaginer collectivement l'école de demain au travers des rencontres, échanges et débats participatifs abordant les différents thèmes de l'école obligatoire. L'objectif est de définir un cadre de référence renouvelé à la politique éducative obligatoire neuchâteloise en posant les grandes lignes de celle-ci pour les dix prochaines années.



Les Assises ont débuté par une soirée de lancement le 18 décembre 2023 et l'année 2024 sera marquée de plusieurs événements populaires ou spécialisés permettant l'échange et le dialogue entre expert-es, acteurs-trices du secteur, usager-gères et citoyen-nes.»

(Retrouvez ce texte et la photo sur le [site](#) du DFDS).

Le SAEN a participé à cette intéressante soirée de lancement. Nous nous réjouissons d'entrer dans cette importante démarche, tout au long de cette année 2024. Nous vous tiendrons bien sûr au courant des développements intéressants.

### Assises de l'école neuchâteloise :

#### Faites-nous part de votre avis:

1. Quel sont, à vos yeux, les plus grands défis auxquels l'école neuchâteloise est confrontée aujourd'hui ? Et d'ici 10 ans ?
2. Tenant compte des objectifs des Assises, quel(s) thème(s) vous semble(nt) déterminant(s) par ordre d'importance ?



[www.ne.ch/AssisesEcole](http://www.ne.ch/AssisesEcole)

En attendant, chacun-e est appelé à donner un premier avis sur l'école en cliquant sur [ce lien](#), ou avec le QR code !

## b) Des gobelets SAEN pour vos fêtes !

Lors de la dernière journée syndicale, vous avez pu découvrir les nouveaux gobelets du SAEN. Cette acquisition s'inscrit dans une démarche de développement durable et apporte un meilleur impact écologique à nos rencontres. Contre dépôt d'une caution, les membres du SAEN peuvent emprunter gratuitement ces verres réutilisables pour des fêtes en famille ou entre amis. N'hésitez pas à nous écrire si cela vous intéresse. Contact [ici](#).



## c) Pages SAEN dans le magazine Educateur :

Vous êtes nombreux-ses à lire régulièrement les pages SAEN dans votre Educateur mensuel. Souhaiteriez-vous qu'apparaisse un sujet spécifique dans ces colonnes ? N'hésitez pas à envoyer votre texte ou simplement votre proposition à Myriam Facchinetti, notre rédactrice, pour qu'elle puisse en faire un article dans un prochain numéro ! Contact [ici](#).

## d) Cours sur la production d'énergie électrique en Suisse :

Chaque année, les Forces Motrices Bernoises (BKW) organisent un cours sur la production d'énergie électrique en Suisse. Cette formation de quatre jours, testée par le SAEN, est passionnante et permet de s'informer sur les diverses possibilités de faire face à la hausse croissante de la demande d'énergie dans notre société. Une bonne manière de préparer l'étude de ce thème avec vos élèves. Plus d'informations sur le [site internet](#) ou dans le document joint.



*Avec nos meilleures salutations syndicales,  
Pierre-Alain Porret  
au nom du comité SAEN*

**Pierre-Alain Porret**, SAEN, président,  
Rue du Castel 21, 2024 St-Aubin-Sauges,  
079'748'29'12, [pierre-alain.porret@saen.ch](mailto:pierre-alain.porret@saen.ch)

### Pièces jointes :

01. La présente lettre d'informations SAEN.
02. Information concernant le cours sur les énergies.

**Merci de parler du SAEN à vos collègues non syndiqué-es !!!**



*Vous pouvez le faire en imprimant et affichant cette lettre.  
Pour les envois par courriel, évitez d'utiliser les listes de distribution officielles  
de votre établissement, ce qui n'est pas autorisé.  
Dans ce cas, privilégiez vos propres contacts. Merci !  
Suivez aussi le SAEN sur [Facebook](#) et sur [Instagram](#) (@saen\_officiel) !*

